

7 JUIN 2010

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-HENRI-DE-TAILLON TENUE À LA SALLE DU CONSEIL AU 504 RUE PRINCIPALE À SAINT-HENRI-DE-TAILLON, LE 7^E JOUR DU MOIS DE JUIN 2010 À 19 HEURES SOUS LA PRÉSENCE DE M. ANDRÉ PARADIS, MAIRE.

SONT PRÉSENTS :

PASCAL GILBERT	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 1
ÉRIC MORICE,	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 2
GERMAIN LEMAY	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 3
MARIO FORTIN	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 4
LUC FORTIN	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 5
DONALD PILOTE	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 6

Est également présente : Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la session par M. le Maire

M. le maire constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents.

3869-06-2010

Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Pascal Gilbert, APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

Que l'ordre du jour soit accepté avec les ajouts suivants au point varia :

- a) Autorisation dépôt d'une poursuite de la Cour Municipale
- b) Entretien chemin Hudon
- c) Festival d'été
- d) Activité soccer – été 2010

Que le point (7 – b) « Confirmation de l'aide financière de la deuxième phase de PRECO » soit soustrait de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance par monsieur le Maire.
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3) Adoption du procès verbal du 3 mai 2010.
- 4) Adoption des comptes du mois de mai 2010.
- 5) Représentations – Individus et organismes inscrits
 - M^{me} Claude Prévost – Association des propriétaires chemin Hudon.
- 6) Correspondances
- 7) Affaires nouvelles :
 - a) Appui au dépôt de la demande à la CPTAQ – Carrière;
 - b) Autorisation de travaux de débroussaillage;
 - c) Dépôt de soumission construction de quais – MRC Lac Saint-Jean;
 - d) Tarification terrain de jeux 2010;
 - e) Grand prix du tourisme québécois – Camping Belley.
- 8) Affaires en cours :
 - a) Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;
 - b) Travaux d'asphaltage chemin sur le Lac et Rang 5;
 - c) Achat des terrains de la rue Ouellet;

- d) Arpentage des terrains projet de développement rue Ouellet;
 - e) Autorisation du protocole d'entente – Projet de développement de la rue Ouellet;
 - f) Programme Preco – Mandat au consultant plans et devis phase 2.
- 9) Varia
 - 10) Période de questions des contribuables
 - 11) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

3870-06-2010 Adoption du procès-verbal du 3 mai 2010

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Mario Fortin,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 3 mai 2010.

ADOPTÉE

3871-06-2010 Adoption des comptes du mois de mai 2010

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Donald Pilote,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve les comptes du mois de mai 2010 tels que présentés, selon la liste suivante :

**Au 2 juin 2010
LISTE DES COMPTES DU MOIS
DE MAI 2010**

	MODIFIÉE	
Salaires		
	Employés	16 619.79 \$
	Élus	2 645.99 \$
		19 265.78 \$
Receveur général du Canada	<i>DAS fédérales</i>	2 810.13 \$
Min. du Revenu du Québec	<i>DAS provinciales</i>	6 279.02 \$
CSD	<i>syndicat mai 2010</i>	324.00 \$
	<i>fond de pension mai 2010</i>	
Caisse Pop. Taillon	<i>employés-(eur)</i>	1 464.86 \$
1 Paquet Yves	<i>remb marina</i>	321.35 \$
2 ADMQ	<i>formation</i>	242.68 \$
3 Agricom	<i>site Internet</i>	2 119.23 \$
4 Alimentation St-Henri	<i>bureau, poste</i>	224.77 \$
5 Fêtes des voisins	<i>chansonnier et dépenses</i>	650.00 \$
Association Place Wilson (9 à 15ième avenue)	<i>compensation 2010</i>	4 348.80 \$
6 Atelier Rosario Tremblay	<i>équipement tonne 2010</i>	729.66 \$
7 Attaches et remorques	<i>équipement tonne 2010</i>	78.96 \$
8 Bell	<i>assainissement des eaux</i>	46.25 \$
9 Bell Mobilité	<i>cellulaires</i>	178.10 \$
10 Bell	<i>téléphone</i>	340.73 \$
11 Produits d'entretien Boily	<i>marina</i>	204.30 \$
	<i>contrat, déplacement</i>	
Bourget Rachel	<i>formation</i>	951.04 \$
12 Carrefour Action municipale et famille	<i>cotisation</i>	75.07 \$
13 Cegertec	<i>projet lot 453 et 402</i>	18 168.65 \$
	<i>rue Ouellet et Hotel-de-</i>	
14 Cégertec	<i>Ville</i>	13 084.20 \$

15	Commission des transports	<i>permis véhicules lourds</i>	62.00 \$
16	Mélissa Corbeil	<i>déplacement bibliothèque</i>	216.00 \$
17	Éditions Yvon Blais	<i>mise à jour</i>	103.85 \$
18	Entreprise Gérard Fortin	<i>voirie, marina,</i>	2 031.75 \$
19	Entreprise Gérard Fortin	<i>projet</i>	33 054.62 \$
20	Fleury Lise	<i>déplacement bibliothèque</i>	61.00 \$
21	Atelier Robert Fleury	<i>réparation scie mécanique</i>	22.52 \$
22	Fortin Chantale	<i>frais de déplacement</i>	47.20 \$
23	Garage Rosaire Coté	<i>entretien véhicule</i>	253.96 \$
24	Gaudreault Anny	<i>déplacement bibliothèque</i>	10.00 \$
25	Gaudreault Carol	<i>garde marina</i>	590.00 \$
26	Groupe Sport-inter	<i>balançoire</i>	107.18 \$
27	Groupe Pagex	<i>projet</i>	1 542.34 \$
28	Groupe Ultima	<i>assurance</i>	789.00 \$
29	Groupe D-tech	<i>réparation salle Bellevue</i>	602.47 \$
30	Hydro Québec	<i>électricité</i>	4 072.04 \$
31	Lachance Asphalte	<i>contrat chemin été 1/6</i>	3 427.56 \$
32	Le royaume du tapis	<i>marina</i>	2 095.03 \$
33	Lavery deBilly	<i>services professionnels marina, entretien lumière de rue</i>	2 488.36 \$ 1 526.51 \$
34	Les électriciens du nord		
35	Lettrage Flash	<i>lettrage véhicule pompier</i>	66.37 \$
36	Lettrage GD	<i>lettrage tonne déplacement bibliothèque, Internet</i>	141.09 \$ 196.00 \$
37	Lindsay Annie		
38	Lindsay Claude	<i>déplacement bibliothèque voire, ent tracteur à pelouse</i>	51.00 \$ 441.46 \$
39	Mécalac		
40	Mégaburo	<i>fournitures</i>	49.57 \$
41	Ministère des finances	<i>sûreté du Québec</i>	37 645.00 \$
42	Mod-a-point	<i>vêtements voirie</i>	1 027.09 \$
43	MRC Lac-St-Jean	<i>quote-part</i>	9 673.78 \$
44	Multinautic	<i>marina</i>	145.10 \$
45	MMQ	<i>projet</i>	500.00 \$
46	Nutrinor	<i>projet</i>	64.04 \$
47	Nutrinor	<i>voirie, marina,</i>	2 356.51 \$
48	Pedneault Lucille	<i>déplacement bibliothèque</i>	87.00 \$
49	Pépinière Delisle	<i>projet</i>	677.25 \$
50	Pépinière Delisle	<i>fleurs, paillis, compost</i>	940.76 \$
51	Marina	<i>fond de roulement marina</i>	400.00 \$
52	Petite caisse	<i>frais de poste, marina</i>	264.01 \$
53	Péto Canada	<i>essence</i>	827.75 \$
54	Péto Canada	<i>projet</i>	325.64 \$
55	Potvin Bouchard	<i>marina</i>	175.64 \$
56	Produits BCM	<i>voirie, véloroute</i>	1 167.30 \$
57	Produits BCM	<i>projet</i>	110.25 \$
58	Produits sanitaires Lépine	<i>s-bellevue, bureau</i>	84.74 \$
59	Regroupement Loisirs et Sports	<i>coordination</i>	1 693.13 \$
60	Sel Warwick	<i>calcium</i>	6 905.05 \$
61	Ministère des finances	<i>bail marina</i>	329.60 \$
62	Sigontech	<i>dos d'âne</i>	356.28 \$
63	Tremblay Cathy	<i>déplacement bibliothèque</i>	203.00 \$
64	Location d'outils Simplex	<i>marina réparation système téléphonique</i>	42.63 \$ 113.44 \$
65	Tell Tech		
66	Toiles Ste Monique	<i>réparation auvent</i>	519.23 \$
		Total	192 590.68 \$

ADOPTÉE

Représentations - Individus et organisme inscrit

- M^{me} Claude Prévost –Association des propriétaires chemin Hudon

M^{me} Claude Prévost informe les membres du conseil concernant les difficultés rencontrées pour l'entretien du chemin Hudon pendant les périodes estivales et hivernales.

De ces faits, elle demande au conseil de prendre la décision d'entretenir ledit chemin afin d'assurer un accès à l'année aux propriétaires du secteur.

Correspondance

- Aucune correspondance

3872-06-2010

Autorisation de travaux de débroussaillage

ATTENDU QUE la Firme « Framco » offre des travaux de débroussaillage mécanisés des arbres de routes municipales à 150 \$/heure;

ATTENDU QUE le projet de développement de la rue Ouellet oblige à réaliser des travaux de débroussaillage du secteur;

PAR CONSÉQUENT,

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Germain Lemay,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la présente autorise la réalisation de travaux de débroussaillage mécanisés du secteur rue Ouellet (tous les terrains à développer) et de certains abords de routes entretenues par la municipalité jusqu'à un maximum de 30 heures, soit 3 000 \$.

ADOPTÉE

3873-06-2010

Dépôt de soumission de construction de quais – MRC de Lac-Saint-Jean-Est

ATTENDU QUE la MRC de Lac-Saint-Jean-Est demande des soumissions pour la construction de quais à livrer et installer à trois endroits sur la rivière Péribonka;

ATTENDU l'expertise dans le domaine, que possède la municipalité;

ATTENDU QUE la soumission a été déposée par la Municipalité le 28 mai dernier;

PAR CONSÉQUENT,

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Donald Pilote,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la présente autorise, dans le cas où la Municipalité obtenait le contrat de réalisation de quais pour la MRC de Lac-Saint-Jean-Est la construction de quais et l'installation de ceux-ci aux endroits désignés sur la rivière Péribonka, autorise également à facturer la MRC de Lac-Saint-Jean-Est tel que le montant soumis à l'appel d'offres de 57 380 \$ plus les taxes en vigueur.

ADOPTÉE

Appui au dépôt de la demande à la CPTAQ - Carrières

ATTENDU QUE la demande déposée par Claveau Excavation inc. d'exploiter une carrière sur le lot 3 548 953, ne contrevient pas au règlement de zonage de la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon ;

ATTENDU QU'il n'y a pas d'autres emplacements sur le territoire de la municipalité connu par celle-ci qui pourraient éliminer ou réduire les contraintes pour l'agriculture ;

ATTENDU QUE l'activité prévue sur cet emplacement ne modifie pas l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole de cet emplacement, les emplacements actuellement exploités ne sont pas à proximité du site visé ;

ATTENDU QUE le projet n'a aucun effet sur la préservation des ressources eau et sol sur le territoire de la municipalité ;

ATTENDU QUE la faible densité d'occupation du territoire pour les activités socio-économiques, rend ce projet favorable pour la communauté ;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Éric Morice,
APPUYÉ et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS,

QU'il soit et est ordonné et statué par le conseil ce qui suit:

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon appui la demande déposée par Claveau Excavation inc., pour l'ouverture d'une carrière à Saint-Henri-de-Taillon sur le lot 3 548 953.

ADOPTÉE

Confirmation de l'aide financière de la deuxième phase de PRECO

Point annulé à l'ordre du jour.

Tarification du terrain de jeux 2010

ATTENDU QUE le conseil désire favoriser la participation des jeunes au terrain de jeux pendant la période estivale en adoptant une tarification accessible aux parents;

PAR CONSÉQUENTS,

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Pascal Gilbert,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la tarification pour l'année 2010 pour la participation au terrain de jeux 2010 sera de 125 \$ pour le premier enfant et de 105 \$ pour les autres enfants de la même famille. Par contre, si nous avons des demandes d'inscriptions pour des enfants demeurant à l'extérieur de la municipalité ceux-ci paieront le tarif réel des activités, soit 166 \$ par enfant.

ADOPTÉE

3876-06-2010 **Grand Prix du tourisme Québécois – Camping Belley – Motion de félicitation**

Le conseiller Luc Fortin donne motion de félicitation à Camping Belley pour l'obtention du titre Lauréat National d'Or dans la catégorie Camping, lors des Grands Prix du Tourisme Québécois 2010.

ADOPTÉE

3877-06-2010 **Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal**

ATTENDU QUE dans le cadre du Programme d'Aide à l'entretien du réseau routier municipal une demande d'aide financière a été déposée pour des travaux à réaliser sur le chemin sur le Lac et le Rang 5;

ATTENDU QUE les délais pour la demande et la réponse à celle-ci furent de quelques jours;

ATTENDU QUE le montant qui sera accordé à la municipalité est de 20 000 \$, le résultat de la demande étant déjà connu;

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Germain Lemay,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS;

QUE la présente autorise la demande déjà déposée au PAARM et autorise l'autorisation du 20 000 \$ déjà octroyé à imputer aux travaux d'asphaltage à réaliser sur le chemin sur le Lac et Rang 5.

ADOPTÉE

3878-06-2010 **Travaux d'asphaltage chemin sur le Lac et Rang 5**

ATTENDU QUE lors de la séance régulière de mai dernier le conseil autorisait la demande de soumission pour les travaux d'asphaltage sur chemin sur le Lac et d'une partie du Rang 5;

ATTENDU QUE des demandes de soumission sur invitation ont été déposées auprès de deux entrepreneurs spécialisés en la matière dont notamment Inter-Cité construction et CAL;

ATTENDU QU'un seul des deux soumissionnaires invités a déposé une proposition;

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Germain Lemay,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la présente autorise l'octroi du contrat à CAL pour les travaux d'asphaltage du Rang 5 et chemin sur le Lac au coût de 72 056,25 \$.

ADOPTÉE

Achat des terrains de la rue Ouellet

ATTENDU QU'en mars dernier le conseil autorisait la signature d'une promesse d'achat à intervenir avec M. Nicol Ouellet, concernant tous les terrains disponibles tel le prévoyait l'entente;

ATTENDU QUE dans ce contexte, il est nécessaire que la municipalité se porte acquéreur le plus tôt possible afin de permettre rapidement la revente de ceux-ci;

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Mario Fortin,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la présente autorise l'achat immédiat des terrains tel que décrit à la promesse d'achat intervenue entre les parties en mars dernier;

QUE la présente autorise également Monsieur le maire, André Paradis, ainsi que la directrice générale, Mme Rachel Bourget, à signer tous les documents nécessaires à finaliser l'achat desdits terrains;

QUE la présente autorise également le notaire Jacques Côté à réaliser tous les documents nécessaires à finaliser la dite transactions;

QUE la présente autorise également le déboursé immédiat de la somme résiduelle à verser tel que prévu à la promesse d'achat.

ADOPTÉE

Arpentage des terrains projet de développement rue Ouellet

ATTENDU QUE dans le cadre du projet de développement de la rue Ouellet, deux demandes de soumission sur invitation ont été déposées auprès de deux firmes d'arpenteur géomètre dont notamment les firmes Girard et Tremblay et Tremblay Laliberté;

ATTENDU QUE la firme ayant déposé la plus basse soumission est Girard et Tremblay;

ATTENDU QUE pour la réalisation du projet de développement, il est essentiel de faire arpenter lesdits terrains et piqueter la rue;

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Luc Fortin,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le mandat d'arpentage des terrains de la rue Ouellet est octroyé à la firme Girard et Tremblay et que la présente autorise également le piquetage de la rue Ouellet.

ADOPTÉE

Autorisation du protocole d'entente – projet de développement de la rue Ouellet

ATTENDU QUE le conseil désire obliger les nouveaux acquéreurs des terrains disponibles sur la rue Ouellet qui seront la propriété municipale, à convenir d'une entente obligeant les nouveaux

acquéreurs à construire une résidence dans un délai prévu à la signature de l'entente;

ATTENDU QUE le conseil désire se doter d'un tel protocole d'entente afin d'éviter toute spéculation sur lesdits terrains;

ATTENDU QUE le modèle de protocole d'entente à intervenir entre les parties est préparé par le procureur de la municipalité M^e Daniel Bouchard;

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Germain Lemay,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le projet de protocole d'entente proposé par Lavery DeBilly le 26 mai dernier soit entériné par le conseil.

QUE la présente autorise également le maire, André Paradis, et la directrice générale, Rachel Bourget, à signer ledit protocole aux conditions telles que décrites dans celui-ci.

ADOPTÉE

3882-06-2010

Programme PRECO – Mandat au consultant plans et devis phase II

ATTENDU QUE dans le cadre des travaux à réaliser concernant le programme PRECO phase II une demande de proposition a été présentée à Cegertec;

ATTENDU QUE la Firme Cegertec propose de réaliser les travaux pour 13 070.18 \$ pour la réalisation des travaux, plans et devis;

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Donald Pilote,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE mandat soit octroyé à la Firme Cegertec pour la réalisation des plans et devis phase II PRECO et réfection d'aqueduc rue Temblay.

ADOPTÉE

3883-06-2010

Autorisation du dépôt d'une requête à la Cour Municipale

ATTENDU QU'il y a lieu de présenter une requête à la Cour Municipale concernant les propriétaires du lot 3 548 934 matricule 0988-46-2618;

PAR CONSÉQUENT,

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Pascal Gilbert,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la présente autorise la directrice générale, Rachel Bourget, à déposer à la Cour Municipale un dossier qui concerne les propriétaires du lot 3 548 934, de ce fait autorise également celle-ci à prendre les procédures nécessaires afin que cesse un usage prohibé sur ce lot.

ADOPTÉE

3884-06-2010**Entretien chemin Hudon**

ATTENDU les demandes et les représentations des citoyens de ce secteur;

PAR CONSÉQUENT,

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Germain Lemay,
 APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil consent à entretenir le chemin Hudon, jusqu'à l'endroit où il y a possibilité de virée, d'entretenir à titre d'essai le chemin Hudon tels les autres chemins entretenus par la Municipalité pour la saison estivale 2010;

QUE le conseil prendra position au cours des prochaines semaines concernant l'entretien hiver.

ADOPTÉE

3885-06-2010**Festival d'été 2010**

ATTENDU le projet déposé par les responsables des loisirs;

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Pascal Gilbert,
 APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil autorise le budget de 6 325 \$ déposé par le comité des loisirs et en autorise de ce fait, les dépenses.

ADOPTÉE

Soccer 2010

Le conseiller M. Pascal Gilbert demande qu'un info express spécial soit publié pour informer la population des parties de soccer qui auront lieu à Saint-Henri-de-Taillon.

Période de question des contribuables

Les personnes présentes formulent différentes questions dont notamment :

- Négociations Baie sur Roches;
- Demande présentation règlement sur les nuisances dans un info express;
- Terrains à vendre disponibles sur le territoire.

Certificat de crédits disponibles

Je, soussignée, Rachel Bourget, certifie qu'il existe des crédits disponibles pour acquitter les dépenses 3871, 3872, 3873, 3875, 3877, 3878, 3882 et 3885 du présent procès-verbal.

Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière

3886-06-2010 **Levée de la séance**

À 20 h l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. le conseiller Éric Morice de lever la séance.

André Paradis,
maire

Rachel Bourget,
directrice générale et secrétaire-trésorière